

Réunion de Rentrée Samedi 12 septembre 2015

La Présidente, Dominique BAQUIE accueille les participants. Elle les remercie de leur présence, et remercie tous ceux qui ont œuvré pour la réalisation de cette réunion.

Elle présente Monsieur Robert SEVERIN, en charge de la PSP à la Fédération, qui nous présentera cette nouvelle activité orientée vers la compétition.

Enfin, elle donne la parole aux Présidents de Commissions, qui présenteront leur activité pour la saison à venir.

COMMISSION APNEE

Jean-Philippe SANGRIGOLI, Président de la Commission Apnée, présente son rapport.

Formation optionnelle Apnée :

Formation dédiée aux cadres de plongées scaphandre pour passerelle vers Apnée.

- Théorie : 4 séances de 2 h 30 (local CODEP). 17 octobre ; 18 novembre ; 25 novembre et 9 décembre 2015.

- Pratique : 2 séances de 2 h 45 (piscine Judaïque). 22 novembre et 6 décembre 2015.

- RIFAA requis.

RIFAA :

- Modules 1, 2, 3.

Formation réservée aux titulaires d'un RIFAP ou d'un PSC1.

13 décembre 2015 piscine Judaïque.

- RIFAA complet (à confirmer)

Théorie le 9 janvier 2016.

Pratique le 10 janvier 2016.

Plongeurs N4 :

- Initiation à l'apnée, piscine Judaïque (7 février et 13 mars 2016).

- Sortie en milieu naturel, lac de Cazaux (2 avril 2016).

Compétition « Bord'Eau » :

- 28 novembre 2015 : formation de juge fédéral. Cette formation est validée après 2 compétitions effectuées comme juge stagiaire. Participation demandée : 10 €.

- 29 décembre : compétition durant toute l'après midi.

Questions diverses :

- Formation initiateur pour apnéistes :

Laurent CHELET souhaite que soit amplifiée la formation de cadres issus des pratiquants de l'apnée plutôt que de faire des passerelles destinées à des cadres scaphandre. Il souhaite que soit mise en avant une formation initiateur ouverte au plus grand nombre d'apnéistes possible afin d'assurer l'essor de cette discipline.

J. Ph. SANGRIGOLI répond que, pour se faire, il faut d'abord disposer des cadres EF1 Apnée nécessaires pour les former. Ce à quoi s'attelle la Commission.

L. C. : Il faut redonner à l'encadrement une forme de pyramide avec de nombreux initiateurs pour former les apnéistes débutants et pour constituer un vivier pour de futures formations MF1.

J.P. S. : c'est une œuvre de longue haleine.

- Clubs d'apnée :

Josiane DUDIGNAC souhaiterait que soit listée et diffusée la liste des clubs de Gironde ayant une section Apnée, afin de pouvoir y orienter les apnéistes qu'elle ne peut pas accueillir dans son club.

COMMISSION NAGE AVEC PALMES

Patrick MAZE, Président de la Commission Nage Avec Palmes, présente son rapport.

Demain aura lieu la dernière manifestation de la saison écoulée : la Rando Nage organisée à ANDERNOS par le Club PALMUS.

Calendrier 2016 :

Date	Organisateur	Manifestation
22/11/2015	SACSO	Cannetons
13/12/2015	BPA	Piscine Tissot
Février 2016	SA Mérignac SUB	Sélectif Régional
20/03/2016	UCB1 – CODEP 33	Rencontres Départementales
Mai – juin 2016	SACSO	Challenge des Deux Rives
Juin 2016	BPA	Bègles
Septembre 2016	Palmus	Rando Nage Andernos

Formation Initiateur NAP :

Sur deux week-end complets, dont 4 h en piscine, + RIFA NAP.

Coût : 80 €.

9 – 10 janvier et 5 – 6 mars 2016, à confirmer.

Formation Juges et Chronométreurs :

Dates et modalités non arrêtés.

Jeudi 26 novembre 2015 :

Réunion de la Commission NAP avec formation aux outils informatiques fédéraux.

COMMISSION AUDIOVISUEL

Christophe LAMOULIE, Président de la Commission Audiovisuel, présente son rapport.

Formation Photographe 1 :

4 soirées en novembre 2015, et une sortie en milieu naturel.

Coût 45 €, carte fédérale inclus.

Formation Light room :

Formation concernant un logiciel de retouche photo.

Elle se fera en un week-end, date à déterminer.

Formation Minicam :

Date à déterminer.

Sortie Roche Velaine :

Thème : le grand angle.

- 24 octobre 2015 :

Matin : formation, conseils.

Après midi : plongée.

- 29 octobre 2015 :

Soirée : visionnage et analyse d'image.

Soirées à thème :

Série de 8 soirées réparties durant la saison.

Participation : 20 €.

Rencontres Photographiques du Bassin d'Arcachon :

19 et 20 septembre 2015.

21 photographes inscrits, venant de toute la France.

2 plongées le samedi.

Résultat le dimanche midi, à l'hôtel Le Nautique, boulevard de la Plage, Arcachon.

Site Face book :

Régulièrement mis à jour, sur audiovisuelleFFESSM33.

PLONGEE SPORTIVE EN PISCINE

Robert SEVERIN, Président de la Commission Nationale de Plongée Sportive ne Piscine, présente cette nouvelle activité.

La PSP :

- Est appelée Sport Diving à l'international.

- La CMAS en organise tous les deux ans un Championnat du Monde.

- Le Sport Diving est une discipline sportive reconnue par le CIO.

Définition :

- Ensemble d'épreuves subaquatiques individuelles ou d'équipes à caractère compétitif et réglementé, se déroulant en piscine.

- Sport à part entière, institutionnalisé. Il regroupe des activités physiques et mentales soumises à des règles, avec un esprit de compétition et un caractère ludique.

Différence entre Technique et PSP :

Parc Descartes – Avenue Descartes – 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Téléphone : 05 56 96 67 52 - plongee-gironde.org

Journal Officiel du 27 juin 1979

- Les moniteurs de plongée n'ont pas attendu la PSP pour proposer des parcours subaquatiques à leurs élèves. Ils ont utilisé des cerceaux, des mannequins et divers objets servant de supports pédagogiques à la formation des plongeurs.

- Lorsqu'on enseigne le vidage de masque, le décapelage, le passage dans un cerceau, ou l'utilisation du parachute, on fait de la Technique. ⇒ La séance devient PSP lorsque nous abordons la compétition et le chrono.

- La Commission Technique enseigne les techniques en insistant sur la sécurité du plongeur aux diverses profondeurs.
- La PSP, évoluant dans un milieu hyper sécurisé, entraîne des plongeurs possédant déjà ces techniques à les exécuter le plus rapidement possible, en développant des gestes qui ne seront pas forcément transférables à la plongée loisir.

Historique :

- La PSP est présentée au Collège des Instructeurs Nationaux par Antoine MERLE.
- En 2009, le CDN s'intéresse à la PSP.
- En 2010, un observateur de la FFESSM assiste au Championnat d'Espagne.
- Avril 2010, une compétition prototype est organisée à Nîmes.
- Janvier 2015, la PSP FFESSM adhère à la CMAS.
- Avril 2015, Championnat de France PSP.
- Juin 2015, la FFESSM participe aux Championnats du Monde.

Objectifs fédéraux :

- Le sport loisir devient un sport de compétition.
- Dynamiser les séances piscines hors préparation à un brevet technique.
- Conserver les licenciés N2 et N3 ne désirant pas préparer un brevet supérieur.
- Organiser des compétitions sportives (intra club, inter club, départementale).
- Mettre en avant la convivialité, la promotion, la communication.

Réglementation :

- Administratif : licence, N1 minimum, assurance complémentaire, certificat médical compétition.
- Matériel : Tous les équipements individuels doivent être des produits manufacturés spécifiques à la plongée et ne doivent présenter aucune modification. Bouteille de plongée de 10 à 18 litres (6 à 10 litres pour les – de 16 ans)
L'utilisation d'un air enrichi est absolument interdite (Disqualification immédiate)

Les compétiteurs ont le choix entre stab et back-pack.

- Catégories d'âge :

Garçons et filles : - de 16 ans : cadet ; - de 19 ans : junior.

Hommes et femmes : 19 ans et + : senior ; 40 ans et + : vétéran 1 ; 55 ans et + : vétéran 2.

- Epreuves :

Voici la liste des épreuves qui ont, à ce jour, reçu l'agrément de la FFESSM :

* Individuel :

- Chrono en immersion 100 m et 200 m.
- Immersion d'un objet de 6 kg (parachute).
- Trial masculin 200 ou 300 m.
- Scaphandre nocturne (recherche d'objets, le masque étant occulté).

* Par binôme :

- Octopus 50 m.
- Combiné

* Par équipe :

- Relais en immersion 4 x 50 m ou 4 x 100 m.

La présentation est clôturée par la projection d'un film de présentation, disponible sur le site fédéral.

COMMISSION BIOLOGIE

Anne FAYOUX, présidente de la Commission Environnement et Biologie Subaquatique, présente son rapport.

Formation Bio 1 :

(découverte Bio).

Première séance le 6 octobre 2015.

7 soirées, 4 plongées obligatoires, 1 « marée basse ».

Participation, 45 €, carte fédérale incluse.

Formation Bio 2 :

(approfondissement Bio).

Début de formation en mars 2016.

12 soirées, 4 plongées obligatoires, 1 week-end techniques élémentaires de laboratoire.

Participation 75 €, carte fédérale incluse.

Sorties en milieu naturel :

27 septembre, basse mer au Cap Ferret.

Printemps 2016, visite d'estran, lieu à définir.

Partenariat Océan'Obs :

Recensement hippocampes le samedi 7 mars 2016.

Formation observateur fin février ou début mars 2016.

Parc Descartes – Avenue Descartes – 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Téléphone : 05 56 96 67 52 - plongee-gironde.org

Journal Officiel du 27 juin 1979

Connaissance et respect de l'environnement subaquatique :

Aura lieu début 2016.

Actions vers les Clubs :

- L'animation bio sur une soirée au sein des clubs se fait à la demande.
- L'exposition « hippocampes » est à disposition des clubs, sur réservation.

Protection de l'environnement :

Le site dit de « la Vigne », situé au sud de la cale de mise à l'eau, est de plus en plus fréquenté par des plongeurs. Or il s'agit d'un site biologique important : prairie fragile de zostères et présence d'hippocampes et de syngnathes.

Une baisse du nombre d'hippocampes y a été constatée ces dernières années.

Nous attirons l'attention des clubs sur la nécessité de ne pas utiliser systématiquement ce site. Il faut y bannir les plongées de débutants (effet soc de charrue des plongeurs non équilibrés), les plongées à caractère technique (palmages « toniques ») et d'éviter les plongées exploration n'ayant pas un thème Bio ou Photo. Merci d'avance pour votre compréhension et la sauvegarde de ce site remarquable.

COMMISSION HOCKEY SUBAQUATIQUE

Laurent GUILLOU, Président de la section Hockey Subaquatique, présente son rapport.

Championnats du Monde :

Ils ont eu lieu en août en Espagne.

Parmi les sélectionnés en équipe de France, la Gironde compte 2 médaillés d'argent en M – 19 et une médaillée de bronze en F – 19.

Deux des médaillés nous font l'honneur de leur présence, et sont fortement applaudis.

Formation RIFAHS :

Aura lieu en décembre 2015.

Formation MEF1 :

Formation en octobre et novembre 2015.

Examen en janvier 2016.

Formation AN1 :

Janvier et février 2016.

Compétition :

D1M manche 2 aura lieu à Talence.

Découverte dans les clubs de Gironde :

La Commission reste à disposition pour toute animation, comme celle qui a eu lieu la saison passée au sein du SA Mérignac.

COMMISSION TECHNIQUE SCAPHANDRE

Michel DEMANGE présente son rapport.

Toutes les formations habituelles vont être relancées.

Généralités :

- RSE : les épreuves N4 et MF2 sont neutralisées (aucune épreuve effectuée) en attendant une décision définitive à venir.
- Capitalisation des acquis : voir Subaqua. Des précisions complémentaires seront apportées lors du Colloque des Moniteurs.
- Colloque des Moniteurs : il aura lieu les 28 et 29 novembre à Hendaye, en présence de Patrick BELLO.

Formation N4 :

Inscription le 30 septembre 2015 à 20 h, avec dossier complet.

Le N3 est obligatoire le jour de l'inscription aux cours.

Les cours théoriques se dérouleront entre octobre 2015 et mars 2016.

20 séances, incluant bio, apnée piscine, baptême piscine.

Une sortie apnée en milieu naturel sera organisée par la Commission Apnée.

Week-end optionnel d'entraînement pratique à Hendaye en avril ou mai 2016, date à préciser.

La date d'examen, commune à tous les CODEP du CIALPC, sera fixé ultérieurement par la CTI.

Stage Initiateur :

Deux stages initiaux Initiateur ont été programmés, le premier les 3 et 4 octobre, le second les 24 et 25 octobre 2015.

Il est fixé un maximum de 20 candidats par stage.

Le certificat médical à jour est obligatoire.

Les dossiers d'inscriptions vont être mis en ligne sur le site du CODEP, pour un retour avant le 24 septembre.

Examen initiateur :

Ils se dérouleront en juin prochain (2 sessions).

Formation TSI :

Cette formation est ouverte aux MF1 ayant eu leur examen depuis plus d'un an.

Elle comprend des cours en soirée le jeudi 22 octobre et la participation à la journée de stage initial initiateur du dimanche 25 octobre.

Parc Descartes – Avenue Descartes – 33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Téléphone : 05 56 96 67 52 - plongee-gironde.org

Journal Officiel du 27 juin 1979

Le certificat médical à jour est obligatoire.

La carte RIFAP est obligatoire.

A fiche d'inscription va être mise en ligne, pour un retour au plus tard le 9 octobre 2015.

Il est envisagé d'organiser, en octobre ou novembre, une soirée de « rappel » TSI et MF2 centrée sur la pédagogie organisationnelle.

Formation MF1 :

Elle s'adresse aux candidats ayant suivi le stage initial régional.

L'aide à la formation proposée couvre partiellement les UC 4, 5, 6, 7 et 7b.

L'essentiel des cours se fera en week-end bloqué.

Soirées : 2 décembre 2015 (inscriptions, présentation du cursus de formation) et 7 avril 2016 (mise à jour des livrets pédagogiques, derniers conseils)

Week-end : 12 – 13 décembre 2015, 23 – 24 janvier, 5 – 6 mars et 26 – 27 mars 2016.

Formation TIV :

Première session les 7 et 14 novembre 2015.

Une seconde session pourra être organisée si nécessaire au printemps 2016.

20 stagiaires maximum par session.

Préinscription auprès de Roland DEBRAY.

Rappel TIV :

Le CODEP 33 peut mettre à disposition des clubs une mallette pour le contrôle des filetages et des robinetteries.

De même un appareil à ultrasons pour la mesure de l'épaisseur des blocs est disponible, un des formateurs de TIV du CODEP en assurant la manipulation.

Secourisme :

Le Codep organise des formations RIFAP + PSC1, au rythme de 3 ou 4 sessions par saison.

La première session est programmée pour les 20, 21 et 22 novembre 2015 (vendredi soir, samedi et dimanche).

Dates à retenir :

Samedi 10 octobre : réunion de la CTI.

28 – 29 novembre : colloque des moniteurs à HENDAYE.

CONCLUSION

Dominique BAQUIE précise que toutes les informations aujourd'hui délivrées seront mises en ligne rapidement sur le site web du CODEP.

Elle souligne l'engagement du CODEP pour le développement durable. Le label ECOSUB vient d'ailleurs de lui être décerné pour la durée de l'olympiade. Un contrôle annuel des actions est effectué, et il faut pouvoir justifier de 4 actions différentes au minimum.

A noter sur vos tablettes : notre Assemblée Générale se tiendra le samedi 16 janvier 2016 (en dehors des dates du Salon de la Plongée).

Dominique renouvelle ses remerciements aux participants, aux différents intervenants, et renouvelle ses félicitations aux champions de Hockey Subaquatique. Elle souhaite à tous une excellente saison 2015 – 2016.

Daniel MENARD
Secrétaire de Séance

Dominique BAQUIE
Présidente